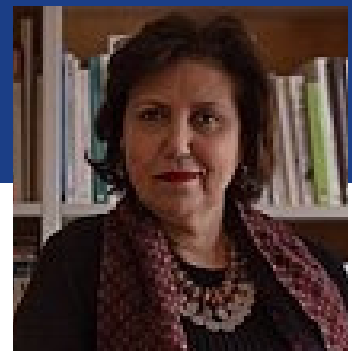


# Algérie-Maroc : soixante ans d'une relation conflictuelle



Khadija Mohsen-Finan



L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis en exergue l'anachronisme du contentieux entre l'Algérie et le Maroc pour le leadership régional.



Depuis 60 ans, l'intégration du Maghreb, sa géopolitique, et sa place dans les relations internationales ont été soumises à la tension quasi permanente entre l'Algérie et le Maroc. Les moments de rapprochement entre les deux Etats ont été rares et brefs, à deux reprises, en 1976 et en 2021, leurs relations ont été rompues. Les classes politiques algériennes et marocaines se disputent territoire et leadership régional, cristallisant leurs tensions sur le conflit du Sahara occidental. Depuis quelques années, les deux Etats s'arment de manière disproportionnée, faisant craindre une guerre qui déstabiliserait un peu plus la région et qui paraît bien anachronique dans le contexte actuel.

### **Les frontières à l'origine du contentieux**

Les tensions entre Alger et Rabat remontent à la fin de la guerre d'indépendance algérienne, en 1962. Elles portaient initialement sur la question des frontières dessinées par la France. Pour la puissance coloniale, il ne s'agissait pas à proprement parler de frontières concernant la zone qui va de Colomb-Bechar à Tindouf, car l'Ouest algérien était inhabité. Le regard sur le territoire allait fondamentalement changer à partir de 1952, date à laquelle la France y découvre un gisement de fer et des minerais (fer et manganèse). Pour Paris il s'agissait alors d'inclure cette zone dans son territoire, sur le long terme, l'Algérie étant française alors que le Maroc n'était qu'un protectorat appelé à s'affranchir de la tutelle de Paris.

Le Maroc se sent lésé, et dès son indépendance, en 1956, il revendique une partie du territoire algérien, affirmant qu'il fait partie du « Maroc historique ». En juillet 1961, Hassan II, qui vient d'accéder au trône reçoit, à Rabat, Farhat Abbès, le président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Une convention est signée et une commission est même créée pour régler la question du Sahara algérien « dans un esprit de fraternité et d'unité maghrébines ». Selon l'accord, une fois l'indépendance algérienne acquise, le statut de cette zone serait renégocié. Mais à l'indépendance, et avant même que l'accord de Rabat n'ait été ratifié, une coalition menée par Ahmed Ben Bella et soutenue par l'Armée de Libération nationale (ALN) évince Farhat Abbès du gouvernement. La nouvelle équipe au pouvoir refuse de rétrocéder ce territoire qui, selon la formule consacrée, aurait été « libéré avec le sang de tant de martyrs ». Ahmed Ben Bella tient à se présenter comme le garant de tout le territoire hérité de la colonisation française.

Hassan II se sent trahi par l'équipe qui prend place à la tête de l'Etat algérien. Il avait espoir que l'aide de son pays aux Algériens pendant la guerre de libération puisse trouver reconnaissance dans la rétrocession de ce territoire au sud de Figuig. Son sentiment est partagé par la classe politique marocaine et en particulier par le parti Istiqlal, qui se veut le porte-drapeau de la question nationale marocaine. Allal Al Fassi, le leader de ce parti, fait dessiner une carte du « Grand Maroc » qui fut publiée dans l'organe du parti, El Alam, en 1963. Cette carte avait pour objet de préciser les frontières du Maroc qui se définissent alors en fonction des allégeances qui ont été faites aux Sultans du Maroc à travers les âges. Le « Grand Maroc » comprendrait ainsi un bon tiers du Sahara algérien, le Sahara occidental (colonisé par l'Espagne de 1884 à 1976), la Mauritanie est une partie du Mali actuel.

De toute évidence, le Maroc indépendant se trouvait à l'étroit dans un territoire dont les frontières qui ont été imposées par le colonisateur français ont très avantageusement favorisé l'Algérie. C'est la raison pour laquelle la monarchie a fait sienne cette conception du territoire par l'Istiqlal. Mais en se référant tantôt aux « droits historiques », tantôt au droit international, le Maroc introduisait une ambiguïté de taille. En effet, en devenant un Etat-nation indépendant en 1956, puis un royaume en 1957, le Maroc cessait d'être l'empire auquel il se référait en invoquant les « droits historiques ».

Au-delà de cette ambigüité, une véritable schizophrénie territoriale allait gagner Algériens et Marocains. Entre territoire acquis par le « sang des martyrs » pour les Algériens et la mise en avant des « droits historiques » pour les Marocains, deux conceptions du droit et de l'histoire allaient durablement s'affronter, donnant lieu en septembre 1963, au déclenchement d'un conflit armé : la guerre des sables. Cette guerre qui a pour théâtre la région de Tindouf a opposé le Maroc à une Algérie fraîchement indépendante et aidée par l'Égypte et Cuba. Les combats, dont le bilan est encore controversé, cessent en février 1964, quand l'Organisation de l'unité africaine (OUA), obtient un cessez-le-feu qui laisse la frontière inchangée, la zone contestée restant algérienne.

Le contentieux entre les deux États allait se prolonger en se nourrissant de l'irrédentisme marocain autour de la question du « Grand Maroc » et du refus de l'Algérie indépendante de reconsidérer les frontières héritées de l'ère coloniale. Ce différend qui allait s'inscrire dans le temps ne peut se comprendre qu'à l'aune de la sourde et profonde rivalité qui oppose Alger à Rabat pour le leadership régional, mais il s'agit aussi de deux systèmes politiques radicalement différents qui se font une guerre sans merci. L'influence des blocs allait naturellement jouer un rôle important compte tenu de l'orientation des deux systèmes : une Algérie proche de l'Union soviétique et un Maroc libéral et ouvertement tourné vers les États-Unis et le monde occidental.

### **Le Sahara occidental : abcès de fixation dans la tension entre Alger et Rabat**

A partir de 1975, l'appui apporté par l'Algérie au Front Polisario, ce mouvement indépendantiste mis en place en 1973 et qui revendique l'ancienne colonie espagnole du Sahara au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, viendra nourrir la tension désormais permanente entre les deux grands Etats de la région. En effet, le Maroc qui revendique le Sahara occidental s'était déjà engagé dans une lutte contre le Front Polisario. Pour l'Algérie qui s'abrite derrière le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, un conflit de basse intensité aurait l'avantage d'affaiblir son voisin marocain. Alger et Rabat allaient alors s'affronter par Front Polisario interposé.

Deux conflits allaient s'additionner et se superposer. Le premier oppose le Maroc à l'Algérie pour des raisons territoriales et une lutte pour le leadership, tandis que le second est un conflit de décolonisation qui oppose Marocains au Front Polisario. Mais ce dernier conflit de décolonisation du continent africain n'aurait pu se prolonger pendant près d'un demi-siècle si le contentieux algéro-marocain n'avait pas pesé aussi lourdement sur son déroulement. L'imbrication de ces deux conflits allait contribuer à rendre le conflit du Sahara occidental inextricable.

En réalité, la revendication d'une ancienne colonie espagnole par le Maroc et par un mouvement indépendantiste, le Front Polisario ne surprend pas. C'est un conflit de décolonisation, quelque peu décalé dans le temps par rapport à la grande ère des décolonisations des années 1960. Lorsque le conflit éclate, au milieu des années 1970, Hassan II pense que compte tenu de la disproportion des forces, il serait de courte durée. Le temps qu'un formidable consensus politique se fasse autour du trône, dans ce Maroc miné par la violence des tensions et des divisions politiques et après deux coups d'Etat perpétrés par l'armée marocaine en 1971 et 1972 contre la personne du roi.

C'était sans compter sur le fait que ce banal conflit de décolonisation ne s'engouffre dans la brèche du contentieux entre Alger et Rabat. Tout en mettant en avant le droit des peuples à s'autodéterminer et la nécessité de venir en aide au Front Polisario, la classe politique algérienne qui ne souhaite pas revenir sur la question des frontières héritées de la période coloniale, pense que le maintien d'un niveau de tension minimum est nécessaire pour permettre de limiter les velléités d'expansion du voisin marocain.

Depuis 1991, le règlement de ce dossier a été confié aux Nations-Unies qui ont été dans l'incapacité d'organiser un référendum d'autodétermination pour déterminer le détenteur de la souveraineté sur le Sahara occidental. Rabat, qui ne reconnaît pas l'adversaire dans son identité sahraouie, propose, depuis 2007, une autonomie au sein d'un Maroc souverain. Ce que refuse la partie adverse, qui continue à demander un référendum d'autodétermination.



Deux positions irréconciliables qui montrent que les belligérants sont dans une logique de guerre, voulant une victoire totale sur l'adversaire. Rien ne paraît sortir ce conflit vieux de 45 ans de sa torpeur, tandis que le Maroc continue de s'activer, par ses actions de Soft Power, pour amener la communauté internationale à reconnaître que le Sahara occidental, dont il contrôle 80% du territoire, population et ressources comprises, est marocain.

Marginalisé et disposant de moins en moins d'appuis (en dehors de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et du Nigéria), le Front Polisario allait se lancer dans un autre type de guerre contre le Maroc. Il s'engage alors dans une bataille juridique contre l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc et leur commercialisation. S'appuyant sur un réseau international Western Sahara Resource Watch (WSRW) qui regroupe une quarantaine d'organisations et de personnalités, le réseau identifie les entreprises qui sont impliquées dans le transport, le traitement et le commerce des ressources du Sahara, leur demandant de cesser tout achat tant qu'une solution n'est pas trouvée au conflit. Ils s'appuient notamment sur des avis que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendus en décembre 2016 et en janvier 2018, selon lesquels le Sahara occidental n'appartenait pas au Maroc, mais demeure bien au regard des Nations-Unies, un territoire non autonome. En rendant ces avis, la cour européenne invalidait l'accord de pêche signé entre l'Union européenne et le Maroc, celui-ci ayant été conclu par le Maroc « sur la base de l'intégration unilatérale du Sahara occidental à son territoire, le peuple sahraoui n'a pas disposé librement de ses ressources naturelles, comme l'impose pourtant le droit à l'autodétermination ». Malgré cela, l'accord de pêche a été renégocié et ratifié par le Parlement européen en février 2019. Cette victoire marocaine, obtenue dans le contournement du droit international, ne décourage pas pour autant le Front Polisario qui poursuit sa bataille juridique, avec des succès mitigés : en bloquant des navires qui transportent du phosphate, en suivant et en dénonçant la commercialisation des fruits et légumes produits au Sahara occidental et vendus en Europe, en portant plainte contre la commercialisation du sable du Sahara ...

Pour le Front Polisario, c'est une autre manière de faire la guerre au Maroc, meilleur allié d'un Occident qui peut se montrer peu regardant du droit international lorsqu'il s'agit de considérer les intérêts convergents de Washington, de Madrid, de Tel-Aviv ou encore de Paris. De toute évidence, le dénouement de ce conflit de décolonisation qui souffrait de paralysie sous l'effet de la tension entre Alger et Rabat, prend une autre dimension avec l'entrée en jeu d'acteurs nouveaux sur la scène maghrébine.

### **L'axe Washington-Tel-Aviv-Rabat rebat les cartes**

En décembre 2020, le Maroc et les États-Unis signent un accord qui stipule que Rabat normalise ses relations avec Israël en contrepartie de la reconnaissance par Washington de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. L'appui franc de Washington à Rabat sur un dossier aussi sensible que celui du Sahara occidental déséquilibre la relation entre le Maroc et l'Algérie. Il introduit aussi un acteur nouveau sur la scène politique maghrébine : Israël.

Ce double parrainage, américain et israélien, reconfigure la scène régionale et donne à Rabat une longueur d'avance sur Alger. Désormais, leur rivalité n'a plus pour théâtre le Maghreb, mais l'Afrique, un terrain ancien pour une Algérie qui s'était distinguée par sa diplomatie et son rôle d'intermédiaire sur la scène africaine. Mais ce pays a connu une longue léthargie, notamment due à la maladie du président Abdelaziz Bouteflika à partir de 2013. Une perte d'influence qui a profité au Maroc qui a réintégré l'Union africaine (UA) en 2017, qui a investi massivement dans le secteur économique, et qui a développé une diplomatie religieuse. L'influence acquise ces dernières années par le Maroc en Afrique, lui a permis de compter de nombreux Etats africains qui se sont ralliés à la position du Maroc sur le Sahara occidental. Elle a aussi permis au Maroc de venir en aide à Israël qui voulait retrouver son statut d'observateur au sein de l'UA, perdu en 2002. L'Algérie avait pourtant essayé de s'opposer à la réintégration d'Israël, rappelant aux membres de l'UA que cette instance a toujours appuyé la cause palestinienne.

Pour Israël, son statut au sein de cette instance africaine constitue une première étape pour un déploiement géostratégique en Afrique de l'Ouest. En contrepartie de son aide, et plus largement, de la normalisation de sa relation avec l'Etat hébreu, le Maroc entend bénéficier d'investissements importants. Rabat souhaite intensifier sa coopération sécuritaire qui existait déjà avant les accords d'Abraham. Les révélations faites sur l'utilisation massive du logiciel espion Pegasus par le Maroc en attestent : 6000 numéros de téléphone algériens ont été espionnés, dont ceux des acteurs de la classe politique.

Cette proximité affichée entre Rabat et Tel Aviv irrite le pouvoir algérien, d'autant que les acteurs politiques israéliens n'hésitent pas à stigmatiser l'ennemi traditionnel de leur allié marocain. En août 2021, et alors qu'il était en visite à Rabat, Yair Lapid, le ministre israélien des Affaires étrangères déclarait, en présence de son homologue marocain Nasser Bourita qu'il était « inquiet du rôle joué par l'Algérie dans la région, du rapprochement d'Alger avec l'Iran et de la campagne menée par Alger contre l'admission d'Israël en tant que membre observateur de l'UA ». Ramtane Laamamra, le ministre algérien des Affaires étrangères n'a pas manqué de répondre à ces accusations, déclarant que « jamais, depuis 1948, on n'a entendu un membre du gouvernement israélien proférer des menaces contre un pays arabe à partir du territoire d'un autre pays arabe ».

Il est vrai que les propos de Yair Lapid succédaient à ceux de Omar Hilale, ambassadeur du Maroc à l'ONU. Les 13 et 14 juillet 2011, lors d'une réunion des Non-alignés à New York, il avait en effet distribué une note disant que le « vaillant peuple kabyle mérite, plus que tout autre, de jouir pleinement de son droit à l'autodétermination ». La tension est à son comble, d'autant que pour Alger, le Maroc qui soutient ouvertement, voire cautionne le Mouvement pour l'autonomie en Kabylie (MAK) est également impliqué dans les incendies de l'été 2021 en Kabylie.

Le 17 août, le Haut Conseil de sécurité dirigé par le chef de l'Etat algérien décidait de « revoir » les relations de son pays avec le Maroc, et le 24 août, Alger annonçait la rupture de ses relations diplomatiques avec le Maroc.

### **Le gaz algérien comme moyen de pression sur le Maroc**

Alger tente de réagir aux succès diplomatiques de son voisin et rival marocain en usant de l'une des dernières cartes à sa disposition, celle du gaz.

Depuis 1996, le Maroc est un pays de transit pour le gaz algérien exporté en Espagne et au Portugal, transportant ainsi 10 milliards de Mètres cubes de gaz chaque année. Le Maroc couvrait ainsi 97% de ses besoins en prélevant directement du gaz transitant sur son territoire comme droit de passage et en l'achetant à un tarif préférentiel à l'entreprise d'Etat Sonatrach. Le contrat entre Sonatrach et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) qui arrivait à échéance le 31 octobre 2021 n'a pas été renouvelé.

Selon Alger, cette rupture avait pour objet de protester contre des « pratiques à caractère hostile qui portent atteinte à l'unité nationale ». Pour mieux nourrir le conflit qui oppose les deux Etats, le 31 octobre, l'ONEE publiait un communiqué pour dire que l'impact de cette décision sur le système politique marocain est « insignifiant » car le pays a pris ses dispositions, et même si les deux centrales électriques qui fonctionnent grâce au gaz algérien venaient à s'arrêter, le consommateur ne s'en rendrait pas compte.

En dépit de cette affirmation, le Premier ministre marocain Aziz Akhannouch s'est empressé d'entamer des discussions avec Madrid pour envisager les modalités d'approvisionnement du Maroc en gaz naturel. La négociation n'est pas facile car la crise diplomatique du printemps 2021 n'est pas totalement oubliée par les Espagnols. Elle avait été causée par l'accueil par l'Espagne du chef du Front Polisario qui venait pour des soins. La sanction marocaine à cet accueil intervenait un mois plus tard, à la mi-mai, lorsque plus de 10 000 migrants arrivaient à Ceuta, à la faveur d'un relâchement des contrôles par les autorités marocaines. Mais l'Espagne, qui est le premier partenaire économique du Maroc a dit vouloir « faire un geste pour garantir la sécurité énergétique du Maroc ».

Le 3 février 2022, le gouvernement espagnol annonçait que le Maroc pourra acheter du gaz naturel liquéfié sur les marchés internationaux, le faire livrer dans une usine de regazéification de l'Espagne et utiliser le gazoduc du Maghreb (GEM) pour l'acheminer sur son territoire.

Pour autant, cette « stratégie du gaz » n'a pas réussi à affaiblir le rival marocain. Le 18 mars 2022, Pedro Sanchez, le chef du gouvernement espagnol, annonçait le rapprochement de son pays avec le Maroc. Il reconnaissait en effet que le plan d'autonomie proposé par Rabat en 2007 pour clore le conflit saharien représentait « la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution du différend ». Pedro Sanchez cédait ainsi à l'intense pression exercée par le Maroc, menaçant notamment l'Espagne de ne plus contrôler les flux de migrants qui débarquent sur son territoire. La menace est réelle puisque depuis le début de l'année 2022 le nombre de migrants arrivés aux Canaries à partir du Sahara occidental contrôlé par le Maroc a augmenté de 115% par rapport à la même période en 2021.

Ce rapprochement entre Madrid et Rabat, qui a pris les Algériens par surprise, isole un peu plus l'Algérie au plan régional. Désormais, le Maroc souhaite bénéficier de la reconnaissance de sa « marocanité » du Sahara occidental par plus grand nombre de capitales occidentales. Une manière de contourner le droit international et l'ONU, en affaiblissant considérablement l'Algérie, déjà en perte de vitesse au plan régional et international.

Cette stratégie des alliances mise en place par le Maroc pour venir à bout de ce conflit du Sahara, et inaugurée à Washington en décembre 2021, se développe aujourd'hui dans un contexte différent. En effet l'invasion russe en Ukraine a dicté un nouvel ordre international et une nouvelle définition de la notion d'alliance.

### **Repenser le conflit entre Alger et Rabat dans le nouveau contexte international**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis en exergue l'anachronisme du contentieux entre l'Algérie et le Maroc pour le leadership régional. La guerre en Ukraine montre en effet que les classes politiques algérienne et marocaine partagent les vues de Vladimir Poutine sur de nombreux aspects. Comme lui, elles pensent que la puissance est encore territoriale. Elles pensent aussi que la guerre concerne deux Etats, abstraction faite de leurs sociétés. Elles pensent enfin que les alliances sont durables, or, elles sont désormais ponctuelles et portent sur des dossiers précis.



# GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS

## INSTITUT POUR LES TRANSITIONS

Le 2 mars 2022, le vote de la résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies exigeant de la Russie un arrêt immédiat de la guerre a révélé à quel point les Etats votaient en fonction de leurs intérêts nationaux et régionaux. Au Maghreb, seule la Tunisie, soucieuse de relancer les négociations avec le FMI pour un emprunt, a voté en faveur de cette résolution. L'Algérie, alliée de longue date de la Russie s'est abstenue. Car si la Russie continue de lui fournir pratiquement tout son armement, l'Ukraine représente également un allié stratégique pour Alger. Kiev lui fournit des équipements de son complexe militaro-industriel qui est hérité de l'URSS. Mais l'Algérie qui entend ménager son ami russe qui lui fournit près de 70% de son armement, exprime aussi sa capacité à approvisionner le marché européen en gaz naturel. Toufic Hakkar, le PDG de la Sonatrach déclarait que « la Sonatrach est et restera un partenaire et un fournisseur fiable du gaz pour le marché européen et est constamment disponible à soutenir ses partenaires de long terme en cas de situation difficile ». En s'abstenant de voter la résolution onusienne, l'Algérie tente de conserver sa fidélité et sa loyauté à la Russie tout en montrant qu'elle pourrait être disposée à répondre aux sollicitations des pays occidentaux. Une manière d'affirmer qu'elle est susceptible de jouer un rôle au plan international, qui viendrait contredire la thèse de son isolement.

Quant au Maroc, il était absent le jour du vote. Une absence qui traduit un embarras certain. En effet, Rabat souhaite amener la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations-Unies à une neutralité positive sur le Sahara occidental. D'où une prudence dans la formulation, le Maroc parlant « d'escalade militaire » et non d'invasion » et exprimant des regrets pour les « morts et les souffrances des deux côtés ».

Mais ce jeu d'équilibrisme a des limites, et c'est finalement l'Ukraine qui a tranché en rappelant son ambassadeur à Rabat.

Ces quelques exemples montrent à quel point les alliances sont dictées par les intérêts nationaux immédiats, sans qu'il y ait partage de valeurs qui obéissent à la théorie des blocs.

Alger et Rabat qui se préoccupent des Etats pouvant leur être utiles dans leur lutte au plan régional, sont encore dans une logique de guerre, et s'arment de manières disproportionnées par rapport à une menace difficile à identifier ou à mesurer.

Selon le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), après l'Egypte, l'Algérie et le Maroc sont les plus importants acheteurs d'armes en Afrique. Entre 2010 et 2020, l'Algérie a consacré 90 milliards de dollars en achat d'armement, tandis que le Maroc en aurait dépensé trois fois moins pour la même période. Mais pour 2022 les budgets militaires des deux Etats ont augmenté. Le Maroc a acheté des drones armés turcs de types Bayraktar TB-2, et l'Algérie négociait encore dernièrement avec Moscou l'achat de missiles aériens S500 et la quatrième génération de l'avion de combat SU-57. Maroc et Algérie achètent du matériel de guerre à la Chine, que ce soit des missiles de défense anti-aérienne pour le Maroc, ou encore un système de guerre électronique pour l'Algérie. Dans un climat de grande tension et de rupture diplomatique entre les deux Etats, l'importance d'un tel armement de guerre fait craindre une guerre sur le terrain.

### Recommandations

-Il est nécessaire de réfléchir à un nouvel ordre régional. Celui qui a été imposé au Maghreb après les indépendances, opposant Alger à Rabat et se focalisant sur le conflit du Sahara occidental est aujourd'hui anachronique. Que signifie, dans le contexte actuel, la rivalité entre deux régimes politiques opposés, alors que la guerre froide est terminée et que la théorie des blocs n'existe plus ?

-La guerre d'Ukraine montre que la guerre ne se fait plus uniquement entre Etats. Les sociétés sont concernées et participent à l'élan de guerre et à la résistance. Elles doivent être consultées.

-La puissance des Etats ne se mesure plus en termes de territoire ou d'arsenal militaire. Alger et Rabat gagneraient à cesser de s'armer de manière inutile et coûteuse. Leur comportement belliqueux pèse sur le développement du Maghreb et sur la coopération en son sein.

-Il est difficile d'imaginer une victoire totale dans cette guerre qui empoisonne la région. Les classes politiques gagneraient à dépasser ce contentieux et à envisager sérieusement des échanges au plan horizontal.

-Enfin l'ONU devrait trouver un règlement au conflit du Sahara occidental, le dernier conflit de décolonisation en Afrique. Seule une solution politique serait acceptable entre les parties, aucune d'entre elles n'ayant perdu le combat. Cette situation de ni paix ni guerre est insupportable pour les Sahraouis. Mais elle est également préjudiciable pour tout le Maghreb.



GLOBAL INSTITUTE  
4 TRANSITIONS

HAKIM BEN HAMMOUDA  
hakim.benhammouda@gi4t.org  
Mobile : (+216) 98 702 242

KHALIL BEN CHERIF  
khalil.bencherif@gi4t.org  
Mobile : (+216) 27 337 000